

ANNEXE 1 : BAREME DES PRIX DE TRAVAUX AGRICOLES DE L'UDCAG - INTERCAMPAGNE 2023.

Il est rappelé qu'un bon de commande signé par l'UDCAG doit être établi avant l'engagement des travaux. En outre, pour être valides, les factures doivent être contresignées par le producteur-adhérent.

	MONTANT		REMARQUES
	HT / Ha	TTC (TVA 8,5%)	
Préparation de sol classique :	433,83 €	470,70 €/Ha	
Phase 1 : Préparation du sol avec pulvérisateur lourd (Rome-Plow)	132,72 €	144 €/Ha	
Phase 2 : Passage à soc	141,64 €	153,68 €/Ha	
Phase 3 : Pulvérisage	68,02 €	73,81 €/ha	
Phase 4 : Sillonage	91,45 €	99,23 €/Ha	
Autres Travaux :			
Sous Solage (Griffage profond)	132,72 €	144 €/Ha	
Rotocultivateur (rotalabour)	119,33 €	129,47 €/Ha	
Pulvérisage	68,02 €	73,81 €/Ha	
Gyrobroyage	41,26 €	44,77 €/Heure	
Sarclage mécanique	111,52 €	121 €/Ha	
Plantation forfait <u>classique</u> "clé en main"			
Les travaux de recourage sont à la charge du planteur quand ceux-ci ne découlent pas d'une mauvaise réalisation du prestataire agréé	1 115,21 €	1 210,01 €/Ha	
Epandage de matières organiques (écumes ; végé-gwa ; biogwa ; etc.)	202,77 €	220 €/Ha	
Entretien mécanique :			
Epandage engrais	75,58 €	82 €/Ha	
Epandage herbicide	75,58 €	82 €/Ha	
Griffage léger	81,41 €	88,33 €/Ha	
Entretien manuel :			
Fouille + Enlèvement d'Herbe de Guinée	390,32 €	423,50 €/Ha	Plafond 6 jrs / ha préfinancement
LES JOURNEES SUPPLEMENTAIRES SONT A LA CHARGE DU PLANTEUR			
Herbicide manuel			Au taux horaire légal en vigueur
Engrais manuel			

COMPLEMENT INFORMATION :

- Taux horaire légal en vigueur en mai 2023 : **11,52 €/ heure** (SMIC Horaire **Brut**) et **9,11€/Heure** (SMIC H.Net).
- **Les transports d'eau et d'engrais ainsi que le chargement et déchargement des sacs d'engrais font l'objet d'un prix forfaitaire entre le producteur et le représentant de l'ETA ou CUMA, bien entendu, il y va de la responsabilité de chacun. ILS NE SONT PAS PRIS EN CHARGE PAR L'UDCAG.**